

La TPS enlèvera des milliards de dollars aux provinces, selon des sous-ministres aux finances

Ottawa (PC)

Les provinces canadiennes sont appelées à perdre des milliards de dollars en revenus avec l'introduction de la nouvelle taxe de vente fédérale sur les produits et services. C'est ce que révèle un document confidentiel rédigé la semaine dernière par une équipe de sous-ministres aux finances.

«Cela va affecter très très sérieusement la situation financière des provinces», a déclaré un haut fonctionnaire sous le couvert de l'anonymat. Selon ce dernier, la taxe fédérale sur les biens et services (TPS) provoquera une nouvelle hausse de l'inflation et entraînera une diminution des revenus générés par les taxes provinciales de vente puisque que les consommateurs assisteront à une diminution de leur revenu réel et de leur pouvoir d'achat. D'autre part, les provinces devront déboursier davantage au chapitre de l'aide sociale et des salaires versés aux employés de l'Etat.

Le ministre fédéral des Finances, Michael Wilson, a souligné que la TPS provoquerait dans un premier temps une hausse automatique de l'inflation évaluée à 2-4 pourcent.

Une rencontre privée des ministres des Finances et des trésoriers provinciaux est prévue à Montréal afin d'étudier l'impact qu'aura la nouvelle taxe sur les

biens et services qui doit entrer en vigueur en 1991. Ils se pencheront également sur une étude réalisée à leur demande par le Conférence Board et qui analyse l'impact qu'aura la TPS sur l'économie en région. Pendant que le fédéral touchera des revenus additionnels évalués à \$5,5 milliards, les provinces les moins fortunées risquent de se retrouver dans une position difficile.

Dénouement

En août dernier, les 10 premiers ministres canadiens ont vivement dénoncé la nouvelle taxe fédérale, déclarant qu'elle menacerait l'équilibre économique du pays. Ils ont par la suite demandé aux ministres provinciaux des Finances de préparer une étude en vue de la conférence des premiers ministres en novembre.

L'introduction de la TPS a déclenché un vaste mouvement de contestation à travers le pays. Quant à la proposition sur l'intégration de la taxe de vente provinciale et la TPS, elle est loin de faire l'unanimité. Déterminé à aller de l'avant avec son projet de taxe de vente fédérale, le ministre fédéral des Finances Michael Wilson a suspendu les pourparlers sur l'intégration des deux taxes de vente en raison de l'absence de consensus. Seul un accord unanime des provinces pourrait l'amener à revenir sur sa décision.

Les fonctionnaires fédéraux exigent une hausse minimum de 8 pour cent en 91 si la taxe entre en vigueur

Vancouver (PC)

Estimant que le Canada se dirige vers une économie de casino — où les riches s'enrichissent davantage et les plus faibles sont laissés pour compte —, le président du plus important syndicat canadien a pressé le gouvernement fédéral, hier, d'abandonner son projet de taxe sur les produits et services (TPS).

«Mettez ça à la poubelle», a lancé Jeff Rose, président du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP, 365,000 membres), lors de l'ouverture du congrès d'orientation de cinq jours, à Vancouver. «Nous ne voulons pas de la TPS, alors fichez-nous la paix.»

Ironisant sur la terminologie utilisée par le ministre des Finances, Michael Wilson, pour vendre son projet de taxe — une taxe sur la consommation progressiste —, M. Rose a qualifié ce langage de contradictoire. «C'est comme dire 'une crevette géante' ou 'progressiste-conservateur', a-t-il expliqué.

Plutôt que de harceler le simple travailleur, le gouvernement fédéral, selon M. Rose, devrait réviser la taxe de 13,5 pour cent sur les produits manufacturés (que la TPS doit remplacer), ou alors chercher ailleurs des revenus supplémentaires. Il suggère notamment la hausse des impôts aux corporations, la révision des règles du jeu quant aux gains de capital, ou encore la levée d'une taxe spéciale chez les plus nantis.

M. Rose, qui sollicite un quatrième mandat de deux ans à la tête du syndicat, a pressé ses membres de combattre la TPS en exigeant des hausses de salaires qui permettront d'annuler les effets de la taxe, si elle devait être mise en application.

Huit pour cent

Avant le début du congrès, M. Rose indiquait à la Presse Canadienne que les 2,200 sections locales du SCFP exigeraient des hausses de salaires de huit pour cent au minimum en 1991, si la taxe devait entrer en vigueur le premier janvier de cette année-là, tel que prévu par le ministre Wilson. Cette augmentation comprend une hausse de cinq pour cent pour contrer l'inflation «normale» et trois pour cent pour parer à l'inflation due à la TPS, a-t-il expliqué.

Si les négociateurs syndicaux n'obtenaient pas une augmentation de huit pour cent, ils devraient exiger une clause d'indexation au coût de la vie ou alors prévoir une clause ouverte, qui entrerait en vigueur lorsque le taux d'inflation dépasserait les hausses prévues par les conventions collectives.

Mais les syndicats devraient d'abord combattre le projet Wilson, en exerçant des pressions directes sur le gouvernement et en s'alliant à d'autres groupes d'opposition, a-t-il expliqué. «Est-ce qu'on peut stopper le mouvement des conservateurs vers une économie de casino, où il n'existe aucune sécurité, où les plus faibles sont laissés pour compte? Je suis sûr

Le dossier Via Rail abordé devant le Comité des transports

Bouchard avertit les députés de ne rien espérer

Pierre APRIL

Ottawa (PC)

Le Comité permanent des transports aux Communes a toute la latitude voulue pour présenter des recommandations au gouvernement et au ministre Benoît Bouchard, mais cette prérogative des députés ne l'empêchera pas d'aller de l'avant avec son plan de coupures de service et de budget à Via Rail.

Hier, les députés libéraux et néo-démocrates siégeant au Comité des transports ont tout tenté pour faire dire au ministre qu'il pourrait changer d'idée dans son intention annoncée il y a quinze jours de couper Via Rail de 50 pour cent.

«Je ne suis pas pour vous dire, a souligné M. Bouchard, quinze jours après avoir annoncé ma décision que je suis maintenant prêt à la changer. De toute façon, c'est la prérogative du ministre et du Cabinet de prendre des décisions et de les maintenir et c'est celui des députés de faire des recommandations.»

Pas de questions embarrassantes

Malgré tous les cris et les soupirs d'indignation entendus chez les porte-parole de l'opposition à Ottawa depuis l'annonce du ministre Bouchard, le ministre responsable de la disparition de la moitié de Via Rail, n'a pas été assailli et bombardé de questions embarrassantes lors de cette comparution.

Pour le terre-neuvien libéral Brian Tobin qui a déjà vécu, il y a deux ans, l'annonce de la disparition de la totalité des trains de passagers et de marchandises sur l'île de Terre-Neuve et qui ne s'en est pas trop longtemps formalisé, l'important était maintenant de savoir ce qui arriverait au reste des trains de passagers au cours des prochaines années si la clientèle continuait de chuter, occasionnant des pertes plus lourdes pour le gouvernement.

Le ministre lui a rappelé que le gouvernement s'était engagé à maintenir un réseau national de transport ferroviaire et que les lignes qui ont échappé au couper il y a quinze jours représentaient le minimum avec lequel Via Rail devra opérer.



Tendu, le ministre Benoît Bouchard écoute la première question alors qu'il comparait devant le Comité permanent des transports aux Communes. En fait, M. Bouchard a pu relaxer, parce qu'il a eu droit à peu de questions embarrassantes.

Ceci ne veut pas dire, selon M. Bouchard, que les voies coupées ne pourront pas être réouvertes si jamais

Via Rail est convaincu qu'elle sont devenues rentables. Il y a aussi la possibilité que l'entreprise privée

s'implique dans l'opération de certaines routes.

Les provinces?

M. Bouchard n'a pas écarté que les gouvernements des provinces s'intéressent à prendre à leur compte certains services. Jusqu'à maintenant, a précisé le ministre aucune offre n'est venue du secteur privé et seule l'Ontario a demandé des renseignements concernant certaines lignes abandonnées il y a quinze jours par le fédéral. «Ce que nous avons aujourd'hui, après les coupures, a souligné le ministre, c'est tout ce que nous sommes en mesure de nous payer.»

Aux critiques qui l'ont accusé de rendre volontairement désuet le service de transport par train pour être en mesure dans cinq ans de faire disparaître le reste, M. Bouchard a indiqué qu'il ne voyait vraiment pas pourquoi d'autres coupures surviendraient «si les attentes de ce plan quinquennal sont rencontrées».

Le ministre a par ailleurs refusé de divulguer les plans de son ministère quant à la privatisation de certaines lignes «tout simplement parce qu'à ce chapitre, nous sommes en concurrence avec le secteur privé».

«Les projets du Canadian National, a ajouté le ministre, ne sont pas divulgués parce qu'il doit travailler sur une base commerciale et prendre en considération l'aspect concurrentiel.»

Mulroney ne se sent aucunement lié par l'élection «sénatoriale» tenue hier en Alberta

Singapour (PC)

Alors que les Albertains participaient, hier, à la première élection «sénatoriale» au pays, le premier ministre Brian Mulroney a clairement indiqué qu'il ne se sentait aucunement lié par cette élection.

En visite à Singapour, M. Mulroney a expliqué qu'il s'en tiendrait à la procédure inscrite dans l'Accord du lac Meech, qui prévoit que les provinces fournissent au premier minis-

tre une liste de candidats à la Chambre haute. «Cette procédure est clairement inscrite dans l'Accord du lac Meech, un document signé par le premier ministre de l'Alberta», a expliqué M. Mulroney, en précisant que dans l'accord, on parle d'une liste de noms, «au pluriel».

Le premier ministre de l'Alberta Don Getty n'entend soumettre qu'un seul nom au premier ministre Mulroney, celui qu'auront choisi les Albertains, hier.

Stan Waters du Parti de la réfor-

me menait largement hier soir, au moment d'aller sous presse, lors de cette première élection «sénatoriale» au pays. L'ancien militaire à la retraite a pris la tête des premiers résultats du scrutin.

M. Mulroney a déjà indiqué qu'une telle «liste» contenant un seul nom lui était inacceptable. Mais il n'a pas voulu indiquer, hier, s'il serait prêt à nommer sénateur ou sénatrice la personne choisie par les Albertains, si cette personne faisait partie d'une liste de plusieurs noms.

XEROX

Les 60 jours de Xerox

Le 17 octobre 1989: c'est le 30^e jour des 60 jours de Xerox. Il reste 30 jours seulement de supersolde d'une gamme complète de matériel de bureautique Xerox.

Que vous ayez besoin d'un copieur, d'une machine à écrire électronique, d'un télécopieur, d'une imprimante à laser ou de

tout à la fois, il n'y a jamais eu de meilleur moment pour obtenir, à votre choix, un meilleur prix, une meilleure garantie ou un meilleur taux de financement sur le matériel Xerox. On a l'offre qu'il faut pour ce qu'il vous faut. On fait tout pour que vous achetiez des produits Xerox.

Le 60 jours de Xerox. Ils sont à moitié écoulés. Alors appelez vite votre représentant Xerox pour connaître tous les détails de toutes les aubaines.

Sherbrooke (819) 563-3600
On répond à vos besoins.

Xerox est une marque déposée de XEROX CORPORATION utilisée par XEROX CANADA INC. en tant qu'utilisateur inscrit.

Vos jours sont comptés.

ÉDITORIAL

Le krach qu'on redoutait

Roch BILODEAU

Comme pour donner raison aux superstitieux, c'est un vendredi 13 que s'est produite la pire dégringolade boursière depuis le krach d'octobre 1987. Mais on craignait surtout le lundi 16, la réouverture des transactions, la suite, l'effet d'entraînement. Heureusement, les dégâts ont été limités. Et heureusement, surtout, tout cela révèle que les petits investisseurs ordinaires ont acquis de la sagesse et que les marchés boursiers peuvent s'auto-corriger sans provoquer de catastrophes.

Si on a craint le pire hier, c'est évidemment parce que les marchés boursiers ne fluctuent pas toujours de manière rationnelle. Car dans l'état actuel et prévisible de l'économie occidentale, rien ne pouvait vraiment inciter les investisseurs boursiers à prendre panique... sauf la peur des autres! Oui, bien sûr, quand on constate que plusieurs quittent précipitamment le navire, on peut être fortement tenté de les suivre sans même savoir ce qui se passe. Et avec la globalisation des marchés, le mouvement peut devenir gigantesque.

L'effondrement a été évité pour plusieurs raisons, entre autres l'intervention de la Banque centrale américaine qui a injecté de l'argent frais sur le marché. Mais, bien sûr, c'est aussi parce que les investisseurs n'ont pas massivement cherché à se départir de leurs actions. Pourquoi? En bonne partie parce que les médias ont bien fait leur travail entre vendredi et lundi en exposant clairement les données du problème.

Les investisseurs ont eu 48 heures pour comprendre que l'économie n'était pas désastreuse et que les problèmes de vendredi avaient été, somme toute, causés par un phénomène bien précis: la perte de confiance dans ce qu'on appelle les «junk bonds», ces obligations à haut risque devenues très populaires comme source de financement. La débâcle de vendredi a en effet commencé lorsqu'on a appris que les employés de la United Airlines, qui voulaient acheter la compagnie par ce moyen, avaient échoué.

Or, comme l'expliquent les analystes, ce n'est que le juste retour des choses: depuis plusieurs mois, des entrepreneurs audacieux, des «raiders» ont abusé de ces «junks bonds» pour financer des coquilles vides ou mal en point; en faisant valoir que les profits viendraient à la suite d'une meilleure performance de l'entreprise ou à la vente de certaines activités.

L'audace a ses limites, surtout quand les investisseurs potentiels qu'on vise sont devenus plus méfiants après les pertes encourues lors du krach de 1987. En d'autres termes, le marché boursier en arrive heureusement à corriger ses abus. Correction douloureuse car plusieurs y perdent même s'ils ont été prudents, mais saine et normale en soi.

Les chutes boursières de vendredi et hier indiquaient en fait que les investisseurs ne sont plus prêts à acheter n'importe quoi. Personne, sauf les «raiders» trop téméraires, ne s'en désolera. Le fait qu'elles n'aient pas abouti à un krach montre par ailleurs, et comme il se doit, que l'économie, dans son ensemble, continue d'inspirer confiance. Il reste simplement à souhaiter que ça dure.

BILLET

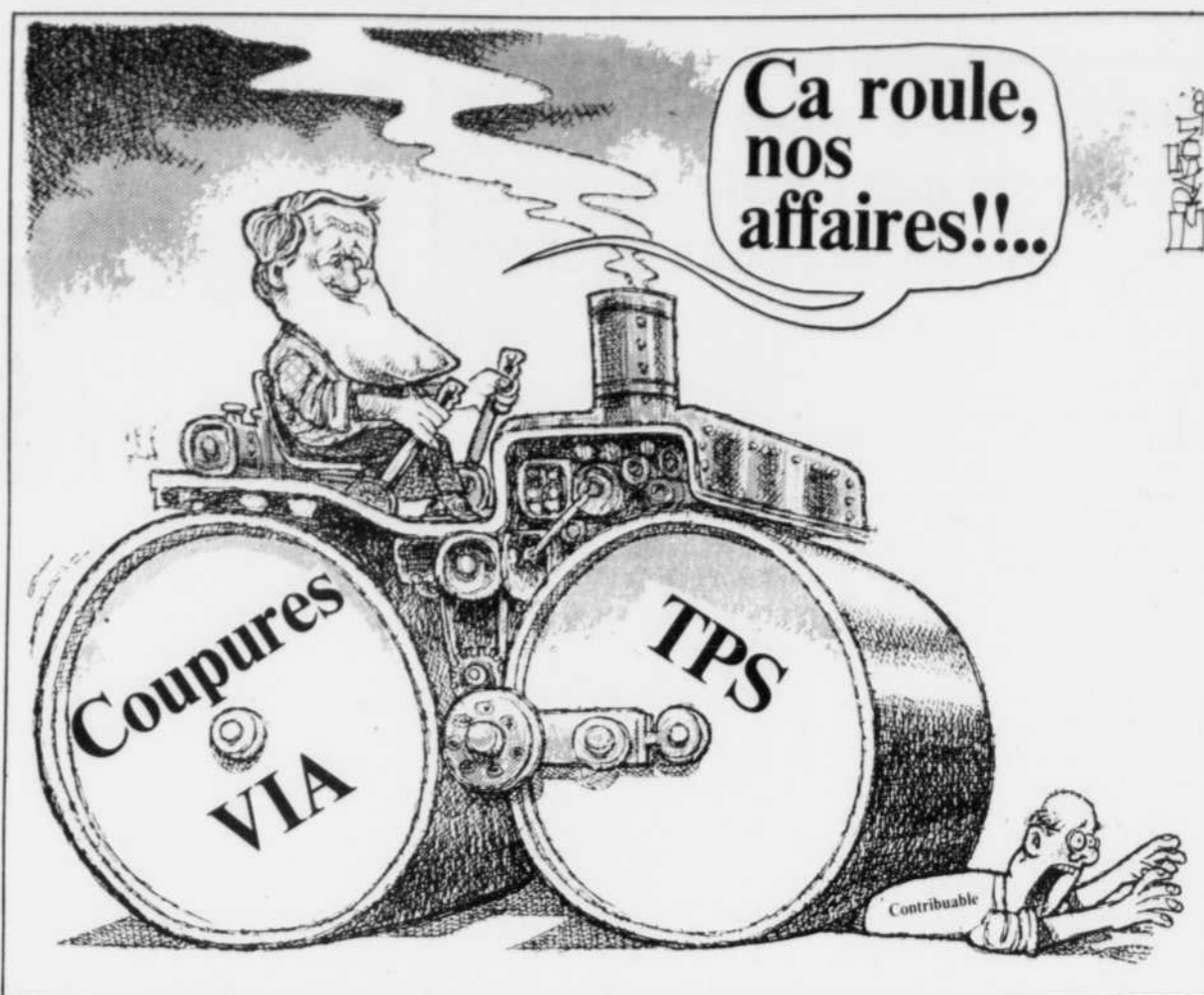
«Il n'a fait que passer»

Du premier souffle au dernier soupir, notre traversée sur terre nous fait rencontrer des êtres fascinants par la finesse de leur intelligence ou par le simple fait qu'ils assaillent notre quotidien avec la saveur de leur dynamisme et de leur engagement. Ces êtres, quels qu'ils soient, portent en eux-mêmes un secret jamais totalement livré au grand jour. Secret qui suscite le désir de les côtoyer par ce qu'ils dégagent et par ce qu'ils nous révèlent de nous-mêmes. Ce secret provoque ainsi des échanges, convoque des partages, invite au respect et suscite des rapprochements. Les couleurs de la vie sont conçues et tissées de ces êtres sans lesquels on n'est plus pareil, sans lesquels

on n'est plus rien. Par exemple, ces «audacieux» qui jamais ne l'auraient été sans le coup de pouce d'un ami ou d'un entraîneur. Ces «entrepreneurs» qui ne porteraient jamais ce nom sans le clin d'oeil encourageant d'un patron clairvoyant. Ces «finissants» qui n'auraient jamais atteint leur but sans le concours complice d'un éducateur attentif et engagé. Voilà ceux que j'appelle «les passants»... ceux qui sont passés au rond point de nos vies, au bon moment tout simplement parce qu'ils nous voyaient. Et au milieu de la vie, ils nous apparaissent «n'ayant fait que passer» tellement leur présence ne fut hélas que de courte durée... mais sans lesquels nous ne serions pas tout-à-fait les mêmes. Et ces gens

disparaissent pour mille raisons: déplacements, nouveaux défis... quand ce n'est pas la mort qui vient les soustraire tragiquement à nos yeux. Voilà pourquoi je veux dire, à ces gens «qui ne font que passer», combien ils sont précieux à mes yeux. Que leurs indispensables présences sont mes raisons de vivre, que leurs encouragements sont mes phares dans la nuit, que leurs rires sont mes fleurs du printemps, que leurs yeux rouges sont ma consolation en mes jours de deuil ou quand j'ai des bleus au coeur, que toute leur personne est l'expression du Dieu Vivant qui avec tendresse se délie à l'infini sur la magnifique banderole qui s'appelle simplement... mais noblement «la vie».

Michel-André Chénard, prêtre



TRIBUNE LIBRE

A propos de «Jésus de Montréal»

Dans son *Jésus de Montréal*, Denys Arcand s'intéresse manifestement plus au sens intime de l'homme qu'à la christologie, n'en déplaise à M. Gérard Marier (*La Tribune*, lundi, 9 octobre). Plus spécifiquement, il est ému par la sainteté persécutée, pourvu qu'on définit la sainteté comme l'affinement de tout l'être qu'apporte l'exercice religieux des vertus.

M. Marier pense qu'Arcand fait usage de «procédés peu honnêtes» dans son film. Le religieux auquel se réfère le cinéaste serait plus ou moins gâté par son savoir auquel manquerait la culture.

On a écrit autrefois, à propos de la peinture d'Eugène Delacroix, que si son esprit mettait en doute à peu près tout ce qu'enseignait le christianisme, son coeur, à la façon d'un poète, en accueillait tout ce qu'il pouvait en comprendre. Or, Arcand, à

l'instar de Delacroix dans le *Christ au jardin des Oliviers*, représente Jésus comme un jeune homme, et il illustre, au cinéma cette fois, qu'il a bien éprouvé quelque chose de l'émotion dont le coeur fidèle est pénétré quand il s'intéresse à la méditation d'un mystère.

Il aura suffi au cinéaste qu'il aime son sujet comme «la plus belle des légendes», comme celle qui le remuait le mieux, tout hypothétique qu'elle lui paraissait — il ne faisait pas oeuvre d'historien. Le coeur dessiné grossièrement qui sert de réclame publicitaire au film le situe bien dans la tradition romantique dont il dépend.

Reste-t-il, dès lors, beaucoup plus aux critiques (dont vous êtes) que de paraphraser Delacroix, critique d'art lui-même, pour qui le cinéma, qu'il n'a pas pu connaître, aurait certainement été ce «pont» jeté entre le

coeur du cinéaste et celui du spectateur?

Onil Dionne
Sherbrooke

Le cinéaste Denys Arcand

Loi 160: attitude inadmissible

Nous voulons sensibiliser la population concernant la situation du personnel face aux sanctions appliquées précipitamment au Domaine de la Sapinière et nous voulons apporter quelques précisions sur ce qui s'est passé.

Devant l'inertie du directeur, les membres de l'exécutif ont dû dresser et présenter à ce dernier une liste des services essentiels selon les normes, liste qui fut d'ailleurs modifiée et acceptée par les deux parties. Le directeur général avait conclu qu'en assurant un service essentiel à 92 p. cent, aucune sanction ne serait appliquée aux employés. De plus, il encourageait tout le personnel à débrayer. Les périodes de débrayage se limitaient de 15 à 45 minutes par jour, par employé, selon son poste.

Avec l'application de la loi 160, un employé perd ses années d'ancienneté; considérant qu'il lui faudra 2

ans et plus pour reprendre chaque année perdue, nous croyons qu'une telle attitude est inadmissible.

Qu'advient-il de ses belles promesses? Certains nous diront que la loi 160 existe et qu'elle doit être respectée; cependant, nous avons peine à croire qu'il n'a pu remettre cette échéance comme il l'a si bien fait dans d'autres occasions.

Pourquoi n'a-t-il pas collaboré pendant la grève pour maintenir les services essentiels alors que d'autres se sont impliqués? Vous qui préconi-

sez le bien-être de vos bénéficiaires, où étiez-vous? Est-ce une occasion pour vous de punir injustement les employés qui se sont syndiqués afin de protéger et de défendre leurs droits? Vous avez créé un climat désagréable et par votre attitude négative vous amplifiez d'avantage cette situation.

Le syndicat des employés
du Domaine de la Sapinière
Monique Bellavance,
présidente du syndicat

Les médecins et l'avortement

La Corporation des médecins du Québec a eu un manque flagrant de jugement et d'intelligence en se prononçant en faveur de l'avortement. Ils ont fait le serment d'Hippocrate pour sauver des vies et non un serment d'hypocrite pour s'enri-

chir à nos dépens avec l'argent de nos poches. C'est une vraie honte nationale, un gros manque de conscience morale, civile, religieuse.

Gaston Bergerac
Cookshire

POINT DE VUE

Santé et sécurité au travail dans l'industrie de la construction

NDLR: A l'occasion de la Semaine annuelle de la santé et la sécurité au travail, nous publierons une série de textes sur le sujet. Voici le premier.

L'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ), qui regroupe au-delà de 19 000 employeurs à travers la province, est encore une fois fière de s'associer à la cinquième semaine annuelle de la santé et de la sécurité du travail.

En tant qu'organisme qui fait de la prévention l'une de ses principales priorités, l'AECQ ne peut rester indifférente au trop grand nombre d'accidents de travail et de maladies professionnelles qui surviennent dans cette industrie. Il est malheureux de constater que trop souvent en raison de la nature même des travaux qu'ils accomplissent, tant les travailleurs que les employeurs deviennent fatalistes face aux dangers qu'ils côtoient tous les jours. L'Association consacre donc beaucoup d'efforts à tenter de changer cette attitude et à faire en sorte que la prévention devienne un réflexe automatique.

Prévention

Dans l'industrie de la construction, on a souvent tendance à penser que la prévention se limite au port des équipements de protection individuelle.

Or, même si l'élimination des dangers à la source n'est pas toujours réalisable, on ne peut certes pas l'écarter des moyens à privilégier pour exécuter un travail de façon sécuritaire.

Par exemple, un chantier bien tenu, l'entretien préventif des équipements, le remplacement de produits dangereux par d'autres qui ont la même efficacité tout en étant moins toxiques ou corrosifs, le choix d'outils moins bruyants sont autant de moyens qui peuvent contribuer à éliminer le danger à la source.

L'application d'un programme de prévention ou d'une planification sécuritaire du travail peut présenter des avantages importants pour l'employeur, dont la diminution des accidents, l'amélioration des conditions dans lesquelles oeuvrent les travailleurs et par conséquent une augmentation de la productivité. L'objectif premier du programme est l'élimination à la source même des dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs de la construction et l'AECQ est d'opinion que cette élimination doit s'amorcer avant le début des travaux.

Lors de l'établissement des mesures sécuritaires de travail, l'entrepreneur en construction planifiera les phases successives nécessaires à la

réalisation de l'ensemble de ses travaux et procédera à l'identification des risques propres à chacune des étapes. Par la suite, il recherchera les mesures préventives applicables à chacun des risques. Les principes à retenir sont alors les suivants: — Le risque doit être, autant que possible, éliminé à la source. Par exemple, on évitera de placer une équipe de travail dans un lieu alors que simultanément une autre équipe oeuvre au-dessus.

Par la suite, on cherchera à prioriser les moyens de protection collective plutôt que la protection individuelle. Ainsi, l'installation d'un garde-corps éliminera les possibilités qu'un individu oublie de porter à sa ceinture de sécurité en bordure du vide.

Quelle que soit la solution retenue, elle devra protéger efficacement chaque travailleur.

La semaine de la santé et de la sécurité du travail est un moment privilégié pour les employeurs et les travailleurs, qui devrait les inciter à réfléchir sur leur implication dans ce domaine et devrait leur permettre de prendre des résolutions qui s'appliqueront toute l'année.

Association des Entrepreneurs en
Construction du Québec
Sylvain Mathieu
Directeur régional

OPINION DES AUTRES

Les Communes sont bien défendues

La présidence de la Chambre des communes est une des charges les plus importantes de l'État. Le président doit permettre aux Communes de faire leur travail dans la liberté et — si possible — la sérénité. Il lui faut du tact, un grand effacement et la capacité de faire abstraction de ses propres idées politiques au milieu du déchaînement des passions.

La présidence de la Chambre est sortie grandie la semaine dernière quand M. John Fraser a vigoureusement dénoncé un geste gouvernemental qui dévalorisait le Parlement. M. Fraser a donné raison au chef de l'opposition, John Turner, et blâmé le gouvernement pour une page publicitaire publiée dans les grands quotidiens, relative à la taxe sur les produits et services, qui laissait entendre que celle-ci avait déjà été approuvée par le Parlement.

Si M. Fraser a décidé qu'il n'y

avait pas atteint aux privilèges des députés, comme le prétendait M. Turner, c'est pour éviter que la Chambre ne puisse voter sur cette question et que la majorité conservatrice se range du côté du gouvernement. En évitant un vote, l'avis de M. Fraser, qui critique fermement la pratique gouvernementale, devient un précédent pour les futurs présidents des Communes.

Le gouvernement bénéficie d'une certaine latitude au sujet de l'entrée en vigueur de certaines lois. Certaines mesures d'un budget, par exemple, peuvent s'appliquer immédiatement pour éviter la spéculation qui contournerait leur esprit.

La publicité du 26 août proclamait: «Le 1er janvier 1991, le régime de la taxe fédérale de vente connaîtra des modifications. Veuillez conserver cet avis. Il explique les modifications apportées et les raisons qui y pré-

sent.» Or, dans le cas de la TPS, il n'y a ni projet, ni même avant-projet de loi devant le Parlement. Critiquée de tous côtés, il est peu probable que la TPS soit adoptée dans la forme décrite par la publicité. En agissant comme il l'a fait, le gouvernement donnait l'impression au public que son projet était définitif. En d'autres termes: le Parlement n'a pas à se mêler de ce qui ne le regarde pas!

Le gouvernement méritait clairement de se faire rappeler à l'ordre. M. Fraser a rendu un grand service au Canada en rappelant que les Communes sont une institution libre et souveraine et que, même si le gouvernement y dispose d'une forte majorité, il ne peut pas lui dicter ses volontés.

Frédéric Wagnière
La Presse

National

100 millions \$ d'Ottawa en 5 ans pour des sites contaminés

Marie TISON Ottawa (PC)

Le gouvernement fédéral affectera également \$25 millions à la dépollution de sites contaminés par des organismes ou des ministères fédéraux. Il affectera un dernier \$25 millions au lancement d'un programme conjoint avec l'industrie pour la mise au point de nouvelles techniques de dépollution.

Le ministre Bouchard a affirmé au cours d'une conférence de presse hier que les ministres provinciaux de l'Environnement avaient déjà accepté le principe d'un programme fédéral-provincial de dépollution des sites contaminés. Ottawa leur soumettra sa proposition lors de leur prochaine rencontre, à Charlottetown cette semaine.

M. Bouchard a dit espérer que les gouvernements provinciaux «confirment leur engagement».

«Peut-être aurons-nous besoin de plus d'argent, nous ne sommes pas certains, a-t-il déclaré. C'est un premier fonds.»

La contribution fédérale devrait représenter 40 pour cent du coût total de dépollution des sites abandonnés.

Les gouvernements provinciaux devraient défrayer le reste.

Le gouvernement fédéral affectera également \$25 millions à la dépollution de sites contaminés par des organismes ou des ministères fédéraux. Il affectera un dernier \$25 millions au lancement d'un programme conjoint avec l'industrie pour la mise au point de nouvelles techniques de dépollution.

Le ministre Bouchard a affirmé au cours d'une conférence de presse hier que les ministres provinciaux de l'Environnement avaient déjà accepté le principe d'un programme fédéral-provincial de dépollution des sites contaminés. Ottawa leur soumettra sa proposition lors de leur prochaine rencontre, à Charlottetown cette semaine.

M. Bouchard a dit espérer que les gouvernements provinciaux «confirment leur engagement».

Environ 5 pour cent de quelque 1,000 lieux contaminés au Canada



Le ministre Lucien Bouchard

Le ministre Bouchard a affirmé au cours d'une conférence de presse hier que les ministres provinciaux de l'Environnement avaient déjà accepté le principe d'un programme fédéral-provincial de dépollution des sites contaminés. Ottawa leur soumettra sa proposition lors de leur prochaine rencontre, à Charlottetown cette semaine.

M. Bouchard a dit espérer que les gouvernements provinciaux «confirment leur engagement».

Le ministre Bouchard a affirmé au cours d'une conférence de presse hier que les ministres provinciaux de l'Environnement avaient déjà accepté le principe d'un programme fédéral-provincial de dépollution des sites contaminés. Ottawa leur soumettra sa proposition lors de leur prochaine rencontre, à Charlottetown cette semaine.

M. Bouchard a dit espérer que les gouvernements provinciaux «confirment leur engagement».

Le ministre Bouchard a affirmé au cours d'une conférence de presse hier que les ministres provinciaux de l'Environnement avaient déjà accepté le principe d'un programme fédéral-provincial de dépollution des sites contaminés. Ottawa leur soumettra sa proposition lors de leur prochaine rencontre, à Charlottetown cette semaine.

M. Bouchard a dit espérer que les gouvernements provinciaux «confirment leur engagement».

Le ministre Bouchard a affirmé au cours d'une conférence de presse hier que les ministres provinciaux de l'Environnement avaient déjà accepté le principe d'un programme fédéral-provincial de dépollution des sites contaminés. Ottawa leur soumettra sa proposition lors de leur prochaine rencontre, à Charlottetown cette semaine.

M. Bouchard a dit espérer que les gouvernements provinciaux «confirment leur engagement».

Le ministre Bouchard a affirmé au cours d'une conférence de presse hier que les ministres provinciaux de l'Environnement avaient déjà accepté le principe d'un programme fédéral-provincial de dépollution des sites contaminés. Ottawa leur soumettra sa proposition lors de leur prochaine rencontre, à Charlottetown cette semaine.

M. Bouchard a dit espérer que les gouvernements provinciaux «confirment leur engagement».

Le ministre Bouchard a affirmé au cours d'une conférence de presse hier que les ministres provinciaux de l'Environnement avaient déjà accepté le principe d'un programme fédéral-provincial de dépollution des sites contaminés. Ottawa leur soumettra sa proposition lors de leur prochaine rencontre, à Charlottetown cette semaine.

M. Bouchard a dit espérer que les gouvernements provinciaux «confirment leur engagement».

Le ministre Bouchard a affirmé au cours d'une conférence de presse hier que les ministres provinciaux de l'Environnement avaient déjà accepté le principe d'un programme fédéral-provincial de dépollution des sites contaminés. Ottawa leur soumettra sa proposition lors de leur prochaine rencontre, à Charlottetown cette semaine.

Le ministre Bouchard a affirmé au cours d'une conférence de presse hier que les ministres provinciaux de l'Environnement avaient déjà accepté le principe d'un programme fédéral-provincial de dépollution des sites contaminés. Ottawa leur soumettra sa proposition lors de leur prochaine rencontre, à Charlottetown cette semaine.

M. Bouchard a dit espérer que les gouvernements provinciaux «confirment leur engagement».

Le ministre Bouchard a affirmé au cours d'une conférence de presse hier que les ministres provinciaux de l'Environnement avaient déjà accepté le principe d'un programme fédéral-provincial de dépollution des sites contaminés. Ottawa leur soumettra sa proposition lors de leur prochaine rencontre, à Charlottetown cette semaine.

M. Bouchard a dit espérer que les gouvernements provinciaux «confirment leur engagement».

Le ministre Bouchard a affirmé au cours d'une conférence de presse hier que les ministres provinciaux de l'Environnement avaient déjà accepté le principe d'un programme fédéral-provincial de dépollution des sites contaminés. Ottawa leur soumettra sa proposition lors de leur prochaine rencontre, à Charlottetown cette semaine.

M. Bouchard a dit espérer que les gouvernements provinciaux «confirment leur engagement».

Le ministre Bouchard a affirmé au cours d'une conférence de presse hier que les ministres provinciaux de l'Environnement avaient déjà accepté le principe d'un programme fédéral-provincial de dépollution des sites contaminés. Ottawa leur soumettra sa proposition lors de leur prochaine rencontre, à Charlottetown cette semaine.

Mulroney à la défense des politiques d'immigration du Canada à Singapour

Singapour (PC)

Le premier ministre Brian Mulroney a dû se porter à la défense, hier à Singapour, des politiques d'immigration d'Ottawa, indiquant que la société canadienne avait «un grand cœur et un esprit ouvert».

Lors d'une visite de deux jours dans cet Etat du sud-est asiatique — en route vers la Malaisie pour la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement des pays du Commonwealth —, M. Mulroney a dû se porter à la défense des politiques d'immigration du gouvernement canadien, suite aux allégations de journalistes de Singapour pour qui Immigration Canada n'accepte que les Asiatiques les plus riches et les plus brillants.

Tout en indiquant que le racisme ne constituait pas le problème de l'heure au Canada, le premier ministre a tout de même avoué qu'il existait des cas isolés d'intolérance. Il a dû ainsi se débattre devant un journaliste et trois universitaires lors de l'enregistrement d'une émission de télévision, dans les studios de la Singapore Broadcasting Corporation, en matinée, hier.

En après-midi, M. Mulroney et une douzaine de chefs d'Etat et de gouvernement ont été reçus par le président de la République, M. Wee Kim Wee. En fin de journée, ils ont été reçus à dîner par le premier ministre de Singapour, M. Lee Kuan Yew. M. Mulroney devait par la suite monter à bord du Boeing 707 des Forces armées canadiennes, à destination de Kuala Lumpur, la capitale malaysienne. Il avait pu auparavant s'entretenir avec son homologue australien, M. Bob Hawke.

Pendant son séjour à Singapour, M. Mulroney a rencontré des gens d'affaires de l'île et des Canadiens qui y font des affaires. Il en a profité



Le premier ministre Mulroney et son épouse Mila, en conversation avec le premier ministre de Singapour, Lee Kuan Yew, avant un repas officiel, hier.

pour donner le coup d'envoi à une campagne orchestrée par Ottawa pour encourager le commerce international.

Haro sur l'apartheid

M. Mulroney doit maintenant se concentrer sur les questions qui touchent particulièrement les pays du Commonwealth, notamment l'apartheid en Afrique du Sud, les droits de la personne, le problème des réfugiés de Hong Kong et les questions environnementales.

Le ministre des Affaires extérieures Joe Clark se trouve déjà à Kuala Lumpur pour y rencontrer des dirigeants noirs d'Afrique du Sud. M. Mulroney a aussi indiqué qu'il avait parlé de droits de la personne avec le premier ministre de Singapour, Lee Kuan Yew.

Quant à la question de l'Afrique du Sud, M. Mulroney a indiqué que le Canada tenait toujours un rôle de leader dans le concert international pour faire pression sur les autorités blanches du pays de l'apartheid. Selon lui, les sanctions économiques appliquées par les pays du Commonwealth sur le gouvernement sud-africain depuis 1985 ont permis certains assouplissements dans ce régime raciste.

«Le geste de 1985 du Commonwealth (les sanctions économiques) a inspiré d'autres gestes subséquents» posés par les Etats-Unis et certains pays d'Europe, a expliqué M. Mulroney. «C'est devenu le modèle qui a amené certaines réformes» en Afrique du Sud, a-t-il indiqué, se référant entre autres à la libération, la semaine dernière, de sept prisonniers politiques.

La GRC enquête sur des embauches faites par deux députés conservateurs d'Ontario

Ottawa (PC)

La Gendarmerie royale du Canada mène une enquête depuis quelques semaines relativement aux pratiques de deux députés conservateurs soupçonnés d'avoir mutuellement embauché un membre de leur famille, a appris hier la Presse Canadienne.

Selon des renseignements recueillis auprès d'un employé, qui a demandé à conserver l'anonymat, l'unité spéciale des enquêtes fédérales de la GRC a interviewé jusqu'à la fin septembre le personnel de divers bureaux sur la colline du parlement relativement aux pratiques d'embauche des députés conservateurs ontariens Terry Clifford (London-Middlesex) et Bob Hicks (Scarborough Est).

La GRC cherchait à obtenir plus de renseignements sur Amy Clifford, embauchée par le député Hicks, et Sandra Hicks, qui a travaillé pour le député de London-Middlesex.

Selon l'informateur, les agents de la GRC tentaient d'obtenir des renseignements sur la description de tâche des deux employées. D'anciens employés des deux députés ont également été interrogés.

En vertu des règlements établis par le comité des Communes sur la gestion du Parlement et le bureau du président de la Chambre, un député ne peut embaucher un membre de sa famille.

Les députés Hicks et Clifford ont nié hier en Chambre avoir versé un salaire à un employé n'ayant aucune description de tâche spécifique.

Selon le quotidien The Gazette, le député Hicks a versé durant l'été 87 un salaire hebdomadaire de \$400 à Amy Clifford alors qu'elle fréquentait l'université Guelph, tandis que le

député Clifford a versé \$400 par semaine à Sandra Hicks en 1988 alors

qu'elle était étudiante à l'Université de Toronto.

Saumon et hareng: loi du Canada jugée contraire aux règlements du GATT

Ottawa (PC)

Un tribunal d'arbitrage mis en place par le traité de libre-échange a jugé contraire aux règlements du GATT, hier, la loi canadienne qui oblige le passage par les ports de la Colombie-Britannique du saumon et du hareng du Pacifique, avant qu'ils ne soient exportés.

Le comité a recommandé, à la place, que de 10 à 20 pour cent du poisson soit vendu directement à des étrangers et que le reste prenne le chemin des ports, afin d'être compté avant d'être vendu.

Cette façon de procéder, selon le comité, est suffisante pour permettre aux autorités canadiennes de déterminer si la pêche se pratique à l'étranger.

La décision du comité n'a pas mis de temps à susciter, au Canada, les critiques de représentants du Parti libéral et du Nouveau Parti démocratique.

Le député néo-démocrate Dave Stupich a déclaré que le comité venait de démontrer que le Canada aurait été bien mieux sans traité de libre-échange avec les Etats-Unis.

Le député libéral Lloyd Axworthy a abondé dans le même sens, signalant les pertes d'emplois qui résulteraient de la décision du comité.

M. Ron Bulmer, président du Conseil des pêcheries du Canada, a pour sa part tracé un parallèle entre

le saumon et le hareng du Pacifique et le homard de l'Atlantique.

Dans cette dernière affaire, des représentants de la Nouvelle-Angleterre ont soumis au Congrès américain un projet de loi, qui interdirait les importations de homards de moins de 8.1 centimètres. La loi canadienne permet une longueur minimale de 5.385 centimètres.

«Du côté de l'Atlantique, a fait remarquer M. Bulmer, ils (les Américains) ont un programme de conservation du homard qu'ils veulent imposer à tout le monde. Mais du côté du Pacifique, ils disent que notre programme de conservation du saumon constitue une restriction injuste pour le commerce.»

Le projet de loi américain, a signalé M. Bulmer, constitue une menace particulière pour le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard, qui se spécialisent dans la pêche aux petits homards.

Le homard canadien aux Etats-Unis représente actuellement un marché de \$150 millions par année.

Le gouvernement canadien a d'ailleurs fait savoir, hier, qu'il a fait parvenir, la semaine dernière, une note diplomatique à l'Administration américaine au sujet du projet de loi sur le homard.

Dans cette note, transmise par l'intermédiaire de l'ambassadeur canadien Derek Burney, Ottawa demande aux autorités américaines de prendre «tous les moyens nécessaires» pour combattre le projet de loi.

VENTE FOLLE!

FOLLE!

FOLLE!

SURVEILLEZ NOTRE CIRCULAIRE

FOLLE!

LES ÉLECTROMÉNAGERS FRIGIDAIRE À DES PRIX RENVERSANTS!

LAVE-VAISSELLE
à partir de

489\$

RÉFRIGÉRATEUR
à partir de

899\$

CUISINIÈRE
à partir de

639\$

DE NOMBREUX AUTRES RABAIS

MEUBLES
SÉLECTION

Frigidaire

MEUBLES

Bureau et Bureau inc.

COMPLICE DE L'IMAGINATION

600, rue Galt Ouest, Sherbrooke 569-9585

La carte de crédit Bureau et Bureau est disponible à notre magasin

Vivre

EN BREF

Association des Beaulieu d'Amérique

L'Association des Beaulieu d'Amérique, incorporée depuis le 5 juin dernier et membre de la Fédération des Familles-Souches Québécoises, tente de réunir tous les descendants de Pierre Hudon dit Beaulieu, venant de Notre Dame de Cheminée, diocèse d'Angers, en France, et tous les Hudon de même souche. Une assemblée générale, le 12 novembre prochain, au Motel Le Dauphin, à Drummondville, élira les comités responsables pour un an, afin de succéder à l'actuel comité provisoire qui dirige l'Association.

Frères du Sacré-Coeur

Les 'Amis des Frères du Sacré-Coeur' invitent les gens ayant fréquenté une classe ou une école dirigée par les Frères du Sacré-Coeur à une rencontre au juvénat de Bromptonville, le 5 novembre prochain, à compter de 15h. Un échange avec les anciens professeurs et confrères de classe sera alors suivi par une messe dominicale, un vin d'honneur et un banquet fraternel, vers 18h.

Vaccination anti-grippale

Le CLSC 'SOC' de Sherbrooke organise des cliniques de vaccination contre la grippe pour les personnes de 65 ans et plus, les malades chroniques, et les gens souffrant de diabète, maladie du cœur, du poumon et des reins, qui sont particulièrement sensibles aux effets de la grippe. Ces personnes pourront recevoir gratuitement le vaccin, par ailleurs accessible à toute autre personne, pour la somme de 5 \$. Les cliniques se dérouleront entre le 8 et le 29 novembre, en différents lieux de Sherbrooke.

Avis de recherches

Une série de festivités marqueront le 150^e anniversaire de l'arrivée des Soeurs de la Charité (Soeurs Grises) en sol maskoutain, en 1990. Pour souligner la fondation des écoles d'infirmières par ces femmes intrépides, les infirmières formées aux écoles Ste-Jeanne d'Arc de l'Hôpital St-Charles de St-Hyacinthe et de St-Vincent-de-Paul de Sherbrooke sont priées de communiquer leur adresse au 'comité des Retrouvailles Infirmières', le plus tôt possible, pour pouvoir participer à un grand rassemblement, le 4 mai 1991.

Recherchés: hommes sans partenaire stable

Le Dr Ariel Stravynski, du Centre de Recherche de l'Hôpital Louis-Hypolite Lafontaine, à Montréal, cher-

che des hommes de 18 à 65 ans, sans partenaire stable, et ayant une dysfonction sexuelle (impuissance et/ou éjaculation précoce), pour participer à une étude visant à améliorer les programmes thérapeutiques offerts aux hommes sans partenaire souffrant de tels problèmes. Les participants sont assurés de toute la confidentialité et bénéficient d'un programme thérapeutique de pointe offert gratuitement par un personnel compétent.

Service d'évaluation linguistique

La Direction du perfectionnement de la Télé-Université, de concert avec le module 'Culture et Société' de la même institution, offre un service d'évaluation linguistique (SEL), dans les domaines de l'évaluation et du perfectionnement, aux entreprises et maisons d'enseignement qui veulent évaluer les performances de leur personnel, des postulants lors de l'embauche ou des étudiants lors de l'admission. Qu'il s'agisse de conception de tests diagnostiques, d'élaboration de critères de correction, d'administration ou de correction de tests, de sessions de formation à la correction des tests conçus sur mesure, ou de consultation concernant toute question relative au testage, on peut se prévaloir des services du SEL. Informations: (514) 522-3540, postes 252 et 224.

Programme d'autonomie des personnes âgées

Santé et Bien-être social Canada rappelle à la population que le 'programme d'autonomie des personnes âgées', mis de l'avant le 1er avril 1988, offre une aide financière aux groupes et organismes oeuvrant auprès des personnes âgées. Seulement deux projets ont été octroyés jusqu'à présent en Estrie alors que le programme prévoit un budget annuel de 3,3 millions \$ pour le Québec, pendant trois ans. Le programme a pour but d'aider les personnes âgées à améliorer leur santé, leur bien-être, leur indépendance et leur qualité de vie en apportant une aide financière aux groupes et organismes bénévoles, non gouvernementaux et sans but lucratif. La priorité est accordée aux activités visant à répondre aux besoins des femmes du troisième âge, aux personnes âgées vivant dans des régions rurales ou éloignées et aux personnes âgées qui sont moins favorisées en raison des circonstances de leur vie. Le programme permet de financer un projet pendant au plus trois ans, jusqu'à concurrence de 750 000 \$. Informations: Mme Céline Poulin, au (514) 283-7306.

Les femmes de la MRC du Granit veulent prendre leur place dans la société

Michèle Bussières Lac-Mégantic

Les femmes de la MRC du Granit ont exprimé leur volonté de prendre leur place dans toutes les sphères de la société, lors du Carrefour Arc-en-Ciel.

Elles ont répondu au message que leur a transmis la présidente d'honneur de cette journée, Madame Estelle Chamberland-Gobeil, personnalité bien connue dans la région, principalement pour son apport aux secteurs scolaire et économique.

Près de 300 femmes ont participé activement à cet événement auquel était invitée la population féminine des 22 municipalités de la MRC du Granit. Le Carrefour Arc-en-Ciel est une initiative de la Table de Concertation des Centres de Femmes de l'Estrie.

Luce Bellavance, coordonnatrice de cette journée, y a travaillé depuis plus de 4 mois. Elle a été appuyée par les permanentes du Centre d'Intervention et de Référence des Femmes de Lac-Mégantic et par l'organisme

La Bouée. Plus de 60 bénévoles ont été impliqués dans ce projet tout au long de sa réalisation.

Le Secrétariat d'Etat, le Service d'éducation aux adultes de la Commission Scolaire de Lac-Mégantic, Centraide Estrie et le Comité d'aide au développement de la collectivité ont, entre autres, participé au financement de cette journée. Les commerçants de la région et la municipalité de Lac-Mégantic ont également apporté leur contribution à cet événement.



Estelle Chamberland Gobeil

Nicole Dorin, responsable de Consultation, précise les objectifs de Carrefour Arc-en-Ciel: «Nous voulions d'abord rendre les Centres de Femmes plus visibles, puis permettre aux femmes d'exprimer leurs préoccupations, enfin susciter l'intérêt de la relève». Mme Dorin a déclaré «mission accomplie» au sortir de la plénière de cette journée remplie d'ateliers et de discussions.

La députée Madeleine Bélanger a, elle aussi, participé à l'événement en témoignant de son implication dans la vie politique lors d'un atelier intitulé «la femme et la politique».

Séance de perfectionnement pour 45 conseillers pédagogiques en anglais

Sherbrooke (MR)

Le souci du perfectionnement amènera à Sherbrooke un groupe de 45 conseillers pédagogiques en anglais, langue seconde, dont l'objectif ultime est l'amélioration de l'enseignement aux élèves du primaire et du secondaire.



Robert McConnell

Le responsable de l'organisation à Sherbrooke de ces quatre jours de perfectionnement, M. Robert McConnell, fait remarquer que cette séance, qui se déroulera du 29 octobre au 1er novembre inclusivement, recoupe les objectifs de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke en ce qui touche le développement des habiletés et l'évaluation formative.

«Au terme de ces quatre jours, indique-t-il, les conseillers pédagogiques, de retour dans leur commission scolaire respective, deviendront des agents multiplicateurs en transmettant aux enseignants le perfectionnement qu'ils auront reçu.»

Alors qu'une première expérience de ce genre s'était déroulée l'an dernier, avec les conseillers pédagogiques en anglais, langue seconde, pour examiner l'acquisition du langage par les élèves, toute la formation offerte cette fois-ci tourne autour de l'évaluation des acquisitions: évaluation

en général, évaluation formative, évaluation sommative et évaluation de l'oral.

C'est M. Jonathan Monroe Jones, premier responsable, au ministère de l'Éducation, de l'anglais, langue seconde, qui donnera tout le perfectionnement.

Cet événement est placé sous l'égide du Regroupement des conseillers et conseillères pédagogiques en anglais, langue seconde, dont le président est M. Robert Ridyard.

Lors des journées du 29, 30, 31 octobre et 1er novembre, quatre maisons d'édition produisant des volumes d'anglais, langue seconde, et de méthodologie de l'anglais, seront présentes pour le bénéfice des participants. «C'est la première fois que des maisons d'édition seront présentes lors de nos journées de perfectionnement», explique Robert McConnell. Nous apprécions le travail qu'elles font pour nous.»

Si ces journées de perfectionnement ont pour but ultime d'améliorer l'enseignement aux élèves, M. McConnell indique toutefois que les élèves de la CSCS connaissent déjà d'excellents résultats en anglais, langue seconde.

«Notre performance est l'une des meilleures en province.»

CARNET COMMUNAUTAIRE

Conférence sur la Loi 146

Mercredi 18 octobre, 19h30 au sous-sol de l'église St-Esprit, l'AFEAS St-Esprit reçoit comme conférencier invité M. Jean-Guy Bergeron, avocat, qui traitera de la loi 146. Ouvert à tous.

Exposition

Les 21 et 22 octobre, de 13h à 17h, se tiendra à la salle du Faubourg Mena'Sen une exposition de tableaux de broderie japonaise et petits-points. Invitation à tous.



LAINAGES DE QUALITÉ

The Wool Shop

Ouvrtes:
Lundi au vendredi 9h00-5h00
Samedi 9h00-4h00
159, rue Queen
centre-ville de Lennoxville
567-4344 5667x

SPÉCIAL - plan de maison



Modèle T- 2818

Type: Maison à étage d'inspiration anglaise.
Programme: Rez-de-chaussée: vivoir, salle à manger, cuisine/dînette, salle familiale, salle de toilette, buanderie, garage double.
Étage: 3 chambres, 2 salles de bains.
Plan: Semi-ouvert.
Surface habitable: 179,46 m² (1994 pi²), garage non compris.
Revêtements extérieurs: Brique, revêtement à l'horizontale, bardeau d'asphalte.

Éléments utilitaires: Garage avec portes de service, foyer au vivoir, porte fenêtre à la cuisine/dînette donnant accès à un perron abrité, buanderie indépendante.
Particularités: Agréable chambre des maîtres avec secteur salle de bains/garderoberies ainsi qu'un coin lecture en mezzanine, aire d'activité, cuisine/dînette/salle familiale, intéressante. Construction distinguée d'allure prestigieuse.

MODÈLE TIRÉ DU MAGAZINE

PLANS DE MAISONS DU QUÉBEC



Faites-moi parvenir le modèle T- 2818

premier cahier de plan complet (175\$) _____
() cahier (s) additionnel (s) à 15\$ chacun _____

ou notre PLAN BUDGET (275\$) _____
(5 cahiers de plan, liste de matériaux, devis d'efficacité énergétique type, plan de plomberie)

ou notre SUPER PLAN BUDGET (310\$) _____
(8 cahiers de plan, liste de matériaux, devis d'efficacité énergétique type, plan de plomberie)

Chèque ou mandat poste (à l'ordre de): _____
Frais d'emballage (8\$) _____
"C.O.D." si applicable (3\$) _____
Taxe prov. (9%) _____
TOTAL _____

Chèque C.O.D. Master Card N° _____ Visa _____
Date d'émission _____ Date d'expiration _____

NOM _____ TÉL.: _____
ADRESSE _____ Code Postal _____
VILLE _____



Un autre plan de qualité conçu et réalisé par: LES DESSINS DRUMMOND INC.

Le plan proposé est dessiné en mesures métriques et anglaises. Il comprend le plan des fondations, le plan de planchers, le plan des quatre élévations ainsi que le plan d'escaliers et la coupe des murs.

Généralement, 4 copies additionnelles sont requises pour la construction d'une maison (municipalité, prêteur, estimateur, constructeur). Le coût des plans vendus n'est pas remboursable. Toute maison ayant une serre ou une superficie vitrée généreuse devra présenter sa façade vitrée au sud pour répondre à certaines exigences.

Pour un service rapide commandez par téléphone (819) 477-3315

Pour consulter d'autres modèles de maisons Sherbrooke (819) 564-8966 Drummondville (819) 477-3315

Les secrets mal gardés...

Jean-Paul Ricard



CLIN D'OEIL



Félicitations à Normand Davis et Yvette Ménard d'East Angus qui ont célébré récemment leur 50e anniversaire de mariage. Ils ont fêté l'événement en compagnie de leurs 10 enfants, leurs 31 petits-enfant, huit arrière petits-enfants ainsi que de nombreux parents et amis.



Mme Alphonsine Langlois de St-Ferdinand est fière de nous présenter cinq générations de sa famille. Agée de 96 ans, elle est au sommet de l'arbre généalogique, suivie de Léonidas Langlois-Roberge également de St-Ferdinand (77 ans), Janette Roberge-Denery de Sherbrooke (49 ans), de Renald Denery de Sherbrooke (29 ans) et de la petite dernière, Karine Denery de Sherbrooke, âgée de cinq semaines.



Le ministre Jean Charest et le ministre Perrin Beatty sont au nombre des personnes qui ont souligné le 104e anniversaire de naissance du Sherbrookois Cyrénus Lessard. Samedi dernier, en l'église St-Patrick, des dizaines de personnes, dont la comédienne Rose Ouellette (La Poune), se sont réunies pour lui rendre hommage.



Puisqu'il est question de Cyrénus Lessard, soulignons que ce joyeux centenaire est à la tête de cinq générations. On le présente accompagné de sa fille Lucienne Beaudoin de Beebe (68 ans), de Rollande Fautoux du New Hampshire (48 ans), de Nicole Thinkham également de Derry au New Hampshire (25 ans) et du petit dernier: Daniel Thinkham âgé de deux mois.

Le policier **CHRISTIAN LAPRISE** a intercepté avec succès une voiture banalisée de son propre corps de police, conduite par un policier en uniforme: **RICHARD PAQUIN**. Il évite toutefois de dire qu'il ignorait qu'il s'agissait d'une voiture de police quand il est parti à ses trousses.

Félicitations à **SERGE GINGRAS** qui a été réélu pour un cinquième mandat à la présidence du club de soccer Les Verts de Sherbrooke. En voilà un qui croit réellement en ce qu'il fait...

JEAN-PIERRE BEAUCHAUDAUD, le Consul général de France au Canada a réhaussé de sa présence le concert-gala de l'Orchestre symphonique de Sherbrooke.

Si on vous invite à joindre les rangs de l'Association **QUEBEC-FRANCE**, n'hésitez surtout pas car on ne semble pas s'ennuyer dans ce groupe de gai-lurons, groupe présidé en Estrie par **ALICE THEROUX**. D'ailleurs l'Association Québec-France était bien représentée lors du gala-concert de l'Orchestre symphonique d'autant plus qu'en deuxième partie on célébrait le bi-centenaire de la Révolution française.

MARTHE LECOIRS est le bout en train de cette association. Parmi les nombreux gags qu'elle racontés samedi soir, je retiens celui-ci: quelle est la différence entre un politicien et une dame? Quand le politicien dit oui, ça veut dire peut-être; quand le politicien dit peut-être, ça veut dire non; mais s'il dit non, ce n'est plus un politicien. Par contre, quand une dame dit non, ça veut dire peut-être; si elle dit peut-être, ça veut dire oui, mais si elle dit oui, ce n'est plus une dame...

Sachant que **JEAN-ROCH PERRON** évolue dans le domaine de l'éducation depuis de nombreuses années, je lui ai demandé ce qu'il pensait de l'éducation chez les jeunes. Il m'a répondu «Ce serait une bonne chose...»

MADELEINE SÉGUIN affirme que ses voyages en France ont perdu un peu de leur cachet particulier depuis qu'il n'y a plus de livres à l'index. A l'époque, ces voyages avaient une saveur d'exotisme et d'érotisme puisque c'est à l'occasion de son premier voyage, alors qu'elle était encore adolescente, qu'elle avait acheté sous le comptoir le roman «L'amant de Lady Charterley». C'est même à l'occasion d'un de ses nombreux voyages en France qu'elle a «déniché un mari», qui est venu s'établir avec elle au Canada...

LOUISE LECOIRS ne se contente pas de faire voyager les gens, elle se promène elle aussi. Armée de ses baguettes, elle doit se rendre en Chine afin de faire régner l'ordre de l'autre côté de la grande muraille. Puisqu'il est question de Louise, précisons qu'elle éprouve une fierté bien légitime chaque fois qu'elle assiste à un spectacle en la salle Mgr Maurice O'Bready puisque monseigneur O'Bready était son oncle...

On dit que **VIANNEY VEILLEUX** n'avait besoin que de quelques centaines de dollars afin d'atteindre le cap d'un million de dollars et de pouvoir prendre une retraite heureuse. Voilà qui est probablement fait puisqu'il a remporté le tirage moitié-moitié lors du dernier match des Canadiens et que la bourse était de 400 \$...

Il y avait des étincelles dans l'air au Salon du livre quand **ROGER ALACOQUE** a rencontré **DENIS MARCHAND** au kiosque du Carrefour Solidarité Internationale. Disons qu'ils ne partagent pas nécessairement les mêmes vues...

L'équipe de **MICHEL TARDIF**, **BERTRAND LAVOIE**, **PIERRE DELISLE** et **GISELE BROUSSEAU** devait remettre une carte de moins 12 sur le parcours Bleu pour s'assurer la victoire du tournoi de fermeture de Venise, le 13e de l'histoire. Le tournoi a regroupé dans un "vegas" plus de 186 joueurs avec au-delà de 250 personnes pour le souper.

Sur le parcours rouge de Venise, la lutte a été plus vive avec trois équipes à moins 9, soit le groupe de **BILL ROBINSON**, **CLAUDE GAUQUETTE**, **JACQUES GRÉGOIRE** et **LORRAINE LESSARD**. Le président **JEAN-CLAUDE GAGNÉ** remettait lui aussi une carte de moins 9

en compagnie de **JACQUES DUFRESNE**, **GILLES BEAUDRY** et **CÉLILE SI-PIERRE**. Le professionnel **MARCEL DION**, ne voulant pas être en reste, bouclait lui aussi les 18 trous avec son groupe regroupant **DENIS MESSIER** ainsi que **MONIQUE CHARPENTIER** et **MONIQUE MARTIN**.

Le quatuor regroupant **GUY MARTIN**, **GILLES LACHANCE**, **EUGÈNE RANCOURT** et **SUZANNE PARSONS** a déçu bien des patriotes avec une carte de moins quatre. Il faut dire que ceci n'a pas empêché pour autant les hommes d'être un peu bruyants sur le terrain. On a fête peut-être un peu trop tôt la victoire.

ANDRÉ GUILLETTE n'a pu refuser la dernière offre du président **JEAN-CLAUDE GAGNÉ** et il sera de retour à son poste de capitaine en 90. A nouveau, André recevra le support de **GILLES LACHANCE** et **GUY LAMONTAGNE**. Du côté féminin, **MIMI GINGUES** va compléter en 90 son mandat de deux ans à la présidence et **CARMEN LACHANCE** en fera tout autant au poste de capitaine.

Le parcours rouge de **VENISE**, plus particulièrement le second neuf trous, fut dessiné afin de permettre aux golfeurs amateurs de réaliser bon nombre de normales et d'oiselets. A vrai dire, ce terrain va faire le bonheur de nombreux golfeurs qui ne sont pas des champions, mais qui aiment bien pratiquer cette discipline.

La comédie humaine

Geneviève arrive à la maison, l'air préoccupé, et demande à son père
— Tu connais la dernière ?
— Non, raconte! de répondre le papa.
— Hé bien, c'est moi, de répliquer Geneviève en lui présentant son bulletin...

sportive. Un bon mélange de trous et l'endroit devrait être fort populaire pour les tournois.

Le chef-menuisier **ERNEST BEAUDETTE** n'aurait aucune difficulté à lire les plans de la nouvelle boutique du pro à Venise. En réalité, il lui suffit de poser les questions à **PAUL BROUILLARD**, et la réponse ne tarde pas à venir. En parlant d'Ernest, on rapporte qu'il ne raffole pas vraiment de voir l'ingénieur-chef dans les alentours. Il faudrait peut-être lui demander qui est l'ingénieur-chef?

Le docteur **JOCELYN DEMERS**, chef du service d'hématologie de l'Hôpital Ste-Justine de Montréal, a été choisi la personnalité sportive de l'année lors du congrès annuel du club Richelieu International. Depuis 1976, cet honneur est décerné annuellement à une personnalité qui s'est particulièrement illustrée par son humanisme, son sens social

et sa personnalité. Le docteur Demers est natif de Drummondville. Il est marié à Ginette Gingras et ils ont trois enfants...

Depuis le temps que **CAROLE DION** nous dit que **FRANÇOIS «FM» MASSICOTTE** est terriblement drôle dans le message commercial qu'il a tourné pour la télévision, nous avons quasiment hâte de voir ce petit chef d'oeuvre...

Vraiment intéressant le travail accompli par l'artiste-peintre **JEANNINE BOURRET**. Elle ne cessera donc jamais de nous impressionner par le fruit de ses recherches.

Non seulement **JOSÉE LABRECQUE** est très fine, et elle le sait, mais en plus elle ne craint pas de le démontrer. D'ailleurs personne n'oserait contester cette affirmation...

BILLET

Tuxedo et blue jeans...

Quelle belle soirée j'ai passée au gala-concert de l'Orchestre symphonique de Sherbrooke. Une soirée agréable en bonne compagnie et le choix des pièces était de bon goût. Je ne me considère pas vraiment comme un connaisseur et j'avoue, à ma grande honte, que je n'ai pas eu souvent la chance d'entendre l'Orchestre symphonique de Sherbrooke dans le passé.

Avant de m'aventurer plus loin, qu'il me soit permis de féliciter les mécènes qui assurent ainsi la survie de notre Orchestre symphonique, lequel est aussi indispensable au reflet de notre région que la présence d'une bonne équipe de hockey ou de baseball. Je me permet de souligner la contribution de Marie-Josée Trottiér-Lagassé, Serge Racine, Claude Métras et toute leur équipe.

Pour moi, le dépaysement était peut-être un peu plus prononcé puisque au cours des 18 dernières années, je n'ai pas eu beaucoup d'occasion de porter le tuxedo, même si le port du noeud papillon noir n'a plus de secret pour moi puisqu'il fait partie de mon accoutrement d'arbitre à la boxe.

Au cours des dernières années donc, j'ai fréquenté plus souvent des gens revêtus d'une combinaison d'été de sueur que de gens de la haute, en robe de gala et queue de pie.

Et, c'est peut-être là que j'ai eu l'agréable surprise de constater que dans la salle Mgr Maurice O'Bready, il y avait autant de jeunes en blue jeans que de messieurs en tuxedo et de dames en robes longues.

Mais l'ensemble donnait quand même une impression de bon goût. C'est vrai quoi! Il n'y a pas de tenue vestimentaire prescrite pour écouter de la musique classique. D'ailleurs, pour ma part, la tenue que je préfère quand j'écoute de la musique sérieuse c'est encore mon pyjama et mes pantoufles de phentex. Mais, soyez sans crainte, samedi soir, je m'en suis abstenu...

sears objectif beauté

vos produits de beauté favoris

LANCÔME PRÉSENTE NOCTOSÔME...

Un nouveau traitement de nuit qui aide à revitaliser votre peau et à la garder plus fraîche le matin.
30 mL. Ch.....40\$
50 mL. Ch.....55\$

prime beauté

Avec tout achat de produits Lancôme d'une valeur de 18\$ ou plus vous recevrez, sans frais supplémentaires, un Trans-Hydrix, 20 mL; un Progrès Yeux, 4 mL; un Maquimat, 20 mL; une Eau de toilette Magie Noire, 1,75 mL. Limite 1 prime par client, dans la limite des stocks disponibles. Offre en vigueur jusqu'au 28 octobre 1989. La prime doit accompagner tout retour de marchandise.

MAGASINAGE EN PERSONNE



SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRES-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA • LA CARTE DE CREDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN
Les mentions "Ord." ou "Etat" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi; et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Sherbrooke, Carrefour de L'Estrie, 563-9440. Copyright Canada, 1989, Sears Canada Inc.

LA SEMAINE DE LA COOPÉRATION

du 15 au 21 octobre 1989

"Les Coopératives: une force régionale"

Mot du Président d'honneur

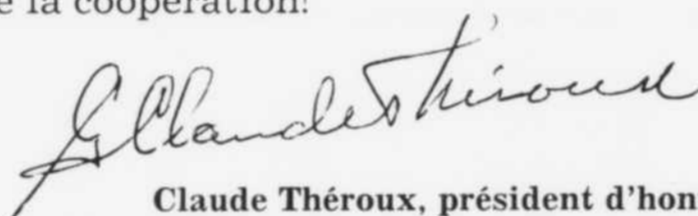
Plus d'un siècle après la fondation d'une première coopérative au Québec, la coopération demeure un instrument privilégié pour contribuer au développement social et économique d'une collectivité.

Sur la carte coopérative du Québec, l'Estrie s'affirme comme une région dynamique, performante et innovatrice. Les succès qu'elle enregistre engendrent d'autres formules gagnantes, qui alimentent à leur tour la vitalité du mouvement.

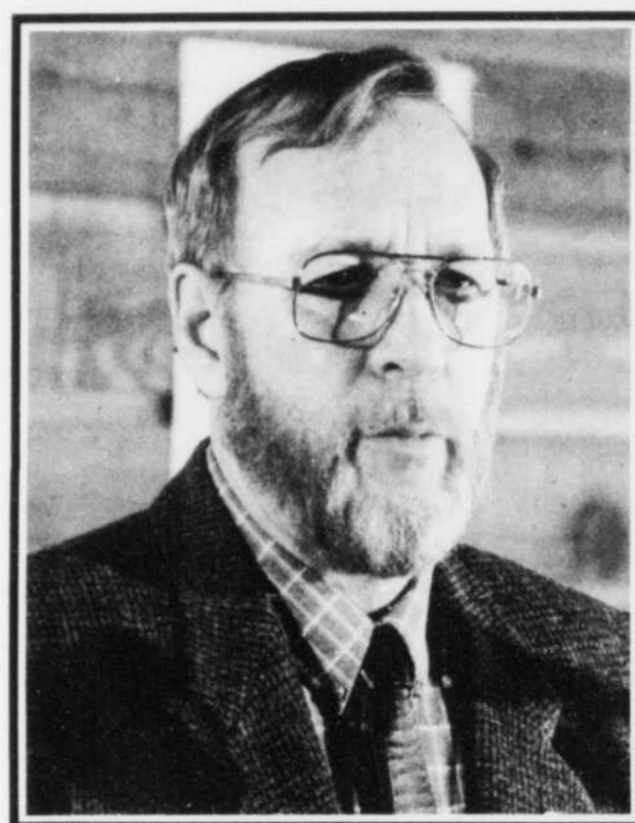
La coopération en Estrie, c'est 179 coopératives qui totalisent plus de 300,000 membres. Les réalisations et les réussites que présente le mouvement rejaillissent sur tous ces coopérateurs et coopératrices qui ont adhéré à ses principes, qui partagent sa philosophie et qui ont fait de la coopération un mode de vie.

La semaine de la coopération représente un moment privilégié dans l'année pour mettre en lumière l'importance du mouvement et pour constater son impact sur notre milieu.

À tous et à toutes, bonne semaine de la coopération!



Claude Thérout, président d'honneur



Claude Thérout,
président d'honneur

UNE COMMANDITE DE:

- Comité d'entreprise de l'Or Blanc
- Société de développement des coopératives
- Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke
- Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie
- Conseil de la coopération du Québec

Coopératives de services

- Coopérative funéraire de la région d'Asbestos
- Coopérative funéraire de l'Estrie
- Coopérative funéraire de Coaticook
- Coopérative de téléphone de Valcourt
- Association coopérative d'économie familiale de l'Estrie
- Société mutuelle d'assurances générales de Frontenac

Coopérative de travail

- Coopérative de travail Doniplast de Richmond

Coopératives agricoles

- Société coopérative agricole de grains et moulées de Coaticook
- Association coopérative agricole de La Patrie
- Coopérative agricole du Pré-Vert d'Asbestos

Coopératives d'épargne et de crédit

- Caisse populaire Sociale de Sherbrooke
- Caisse populaire St-Hyppolite de Wotton
- Caisse populaire de St-Patrice de Magog
- Caisse populaire de Compton
- Caisse populaire de Bromptonville
- Caisse populaire de Richmond
- Caisse populaire Notre-Dame-de-Fatima de Lac-Mégantic
- Caisse populaire d'Asbestos
- Caisse populaire Ste-Thérèse de Sherbrooke
- Caisse populaire Notre-Dame-du-Rosaire de Sherbrooke
- Caisse populaire Ste-Anne de Danville

Coopératives d'alimentation

- Coopérative d'aliments naturels de Sherbrooke
- Coopérative alimentaire de l'Or Blanc
- Club de consommation de Coaticook

Coopératives d'habitation

- Coopérative d'habitation Mercier d'Asbestos
- Coopérative d'habitation Rive-Gauche de Sherbrooke
- Coopérative d'habitation Rive Sud d'East Angus
- Coopérative d'habitation La Poudrière de Windsor
- Coopérative d'habitation l'entraide de Magog

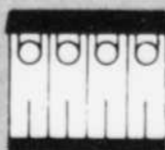
Autres partenaires

- Fibres Donnite de Richmond
- Fiducie Desjardins
- Assurance-vie Desjardins

En collaboration avec



LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES
DESJARDINS DE L'ESTRIE



LA FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES D'HABITATION
POPULAIRE DES CANTONS DE L'EST

Une présentation de la Coopérative de développement de l'Estrie

LA COOPÉRATION
EN ESTRIE

UNE FORCE ÉCONOMIQUE

actifs de 1,5 milliard
2000 emplois directs

UNE FORCE SOCIALE

179 coopératives
300,000 membres

National

Travail au noir: la FTQ et la CSN-Construction croient avoir trouvé LA solution

Montréal (PC)

La FTQ-Construction et la CSN-Construction croient avoir trouvé LA solution pour à la fois contrer le travail au noir, l'insécurité financière pour les ouvriers et l'instabilité de l'industrie.

Il s'agit d'un régime de sécurité du revenu, qui prendrait la forme d'un supplément à l'assurance-chômage versé aux «vrais» travailleurs de la construction.

Hier, les deux centrales syndicales présentaient leur mémoire en cette première journée d'audience de la commission Sexton-Picard. La commission enquête sur la possibilité d'implanter un régime de stabilisation du revenu dans l'industrie de la construction. Elle doit faire rapport au gouvernement avant le 28 février prochain.

Le régime proposé par la FTQ et la CSN-Construction a pour but de stabiliser le revenu des ouvriers, tout en leur assurant une certaine sécurité d'emploi. Le secteur de la rénovation domiciliaire serait exclu, puisqu'il n'est plus soumis aux conditions du décret.

Pour constituer le fonds de sécurité du revenu, les employeurs devraient verser un certain montant, 75 cents ou \$1 l'heure par exemple, pour chaque heure de travail.



Michel Gauthier, secrétaire général de la CSN

Avantage pour l'ouvrier

Lorsqu'un ouvrier serait en chômage, il toucherait une prime d'environ \$150 par semaine, en plus de l'assurance-chômage. Cela permettrait d'équilibrer son revenu entre les périodes creuses, l'hiver, et les périodes de pointe.

Actuellement, les 110,000 ouvriers de la construction travaillent en moyenne six mois par année, touchant un revenu de \$19,200. Plusieurs travaillent seulement 1,000 heures par année.

Ce régime de stabilisation du revenu comporte l'avantage de contrer

le travail au noir, puisqu'il ne serait accessible qu'aux ouvriers qui déclarent les heures vraiment effectuées. Les ouvriers eux-mêmes n'auraient donc plus avantage à travailler au noir, sous les conditions du décret.

L'employeur, de son côté, aurait avantage à embaucher les «vrais» travailleurs de la construction, et non des travailleurs au noir, puisque si les «vrais» sont en chômage, c'est toute l'industrie qui devra leur verser des primes.

«Les employeurs devront se discipliner, faire le ménage dans leurs rangs, pour que ça coûte moins cher à l'ensemble de l'industrie», explici-

taient M. Yves Paré, directeur général de la FTQ-Construction. Ils seront incités à déclarer toutes les heures effectuées afin de faire diminuer globalement leurs cotisations.

Avantage pour l'employeur

Les employeurs y trouveraient aussi leur compte, selon M. Michel Gauthier, secrétaire général de la CSN.

Le régime de sécurité du revenu leur permettrait de lutter contre la concurrence déloyale, en donnant les mêmes chances à tous. Actuellement, les employeurs qui respectent les conditions du décret se voient parfois ravir des contrats par d'autres em-

ployeurs sans scrupules qui, eux, peuvent soumissionner plus bas parce qu'ils travaillent au noir ou distribuent l'ouvrage à sous-contrat.

Devant les commissaires Jean Sexton et Laurent Picard, la FTQ et la CSN-Construction se sont attardés à démolir les arguments soulevés par ceux qui rejettent ce régime de sécurité du revenu (l'Association des entrepreneurs en construction, notamment).

Par exemple, ils réfutent l'argument voulant que ce régime va tellement augmenter les coûts de la main-d'oeuvre que toute l'industrie va ralentir.

Selon deux études actuarielles commandées par les centrales, même une augmentation de 10 pour cent du coût de la main-d'oeuvre n'aurait jamais un effet aussi néfaste qu'une hausse de un pour cent du taux d'intérêt.

Un signe de la progression des mentalités en matière de prévention des accidents de travail

Montréal (PC)

Quelque 2,000 entreprises et organismes regroupant environ 200,000 travailleurs ont mis sur pied différentes activités cette année dans le cadre de la cinquième édition de la Semaine de la santé et de la sécurité du travail.

La présidente-directrice générale de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), Mme Monique Jérôme-Forget, s'est réjoui de cet intérêt, hier, alors qu'elle participait à la cérémonie d'inauguration officielle de cette semaine qui se poursuivra jusqu'au 21 octobre.

«La Semaine de la santé et de la sécurité du travail est devenue un événement annuel de plus en plus connu, de plus en plus attendu et qui gagne aussi de plus en plus de participants», a souligné Mme Jérôme-Forget.

Accompagné du président du Conseil du patronat du Québec (CPQ), M. Ghislain Dufour, et du président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), M. Louis Laberge, la présidente de la CSST a souligné que le thème choisi cette année, l'élimination des dangers à la source, était le signe qu'il y a eu une progression des mentalités en matière de prévention.

Au cours des trois premières années, il avait surtout été question de sensibiliser les différents secteurs économiques tandis que l'an dernier, la semaine avait été axée sur la formation et l'information en santé et en sécurité.

Selon Mme Jérôme-Forget, le thème de cette année correspond au fondement même de la loi qui est l'élimination à la source des dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleuses et des travailleurs.

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR...

SECOURS/AMITIÉ

Poste d'écoute: 564-2323
Sans frais d'appel: Woodon

LAC-MÉGANTIC
RICHMOND
ASBESTOS
composez 0 et demandez Zenith 5-3060
A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

LES CANADIENS DE SHERBROOKE

«Moi j'y serai!»

Louis Vézina
«Lorsque le Maine est au Palais des sports il y a toujours de l'action».

On est d'la partie!

MOLSON (M)

L'ÉDUCATION 25 ANS PLUS TARD! ET APRÈS?

Colloque ouvert au public

Venez participer aux débats
Les 1^{er}, 2, 3 novembre 1989
Inscrivez-vous sans tarder

Venez entendre, à Québec, une vingtaine des meilleurs spécialistes québécois sur les grandes questions de l'heure dans le domaine de l'éducation:

- la démocratie scolaire
- la conception de l'éducation
- les pratiques de l'enseignement
- le rôle des éducateurs dans la société

Un colloque sous le signe de la réflexion et du dialogue

Tous les travaux se dérouleront en séance plénière. Chercheurs et praticiens, éducateurs et administrateurs, fonctionnaires et pédagogues, de la maternelle à l'université, sont invités à contribuer à la définition de nouveaux objectifs, de nouveaux défis, pour le prochain quart de siècle.

Animateur du colloque: le journaliste Laurent Laplante

Frais d'inscription: 60 \$ par personne

Pour obtenir le programme et le formulaire d'inscription, on peut s'adresser à:

Gisèle Bolduc
Institut québécois de recherche sur la culture
14, rue Haldimand, Québec G1R 4N4
Tél.: (418) 643-4695 - Téléc.: (418) 646-3317

On y gagne avec la **SUPER PASSE** de la CMTS!

LISTE OFFICIELLE DES GAGNANTS DU TIRAGE DU 10 OCTOBRE 1989

1er prix:
Vêtement de ski valeur approx. de 250\$ (M. Jean-Yves Lafamme, Podium Sport 2001)
Michael Digeates 273, rue Dufferin Granby (Québec)

2e prix:
Baladeur valeur approx. de 85\$ (M. Richard Dion, Télé-Son)
Jeanne Trépanier 1050, rue Champlain, app. 2 Sherbrooke (Québec)

3e prix:
Raquette de badminton valeur approx. de 85\$ (M. Jean-Yves Lafamme, Podium Sport 2001)
René Brizault 163, Rang 4 Ouest Stoke (Québec)

4e prix:
Paire de haut-parleurs pour baladeur valeur approx. de 85\$ (M. Richard Dion, Télé-Son)
Lucienne Bouli 2330, rue Verdun Sherbrooke (Québec)

5e à 10e prix:
5 repas d'une valeur de 40\$ (pour 2 ou 4 personnes) (M. Jacques Lussier, Ranch du Spaghetti)
Alice Pâpin 935, rue McManamy Sherbrooke (Québec)
J. Robert Langlois 671, rue Vauroquin Rock Forest (Québec)
Jacques Tanguay 175, rue Marquette, app. 320 Sherbrooke (Québec)
Marie-Josée Rousseau 190, 20e Avenue Nord Sherbrooke (Québec)
Annette Tanguay 155, rue Carillon, #2 Sherbrooke (Québec)
Claude Cyr 17, rue King Est, app. 302 Sherbrooke (Québec)

CORPORATION MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT SHERBROOKE

3 FAÇONS DE PARTICIPER POUR COURIR LA CHANCE DE GAGNER 30 000 \$ SUR 10 ANS

1 Un dépôt garanti* **2 Une hypothèque résidentielle*** **3 Un prêt personnel†**

En contractant l'une ou l'autre de ces trois transactions, vous pourriez gagner le grand prix de 30 000 \$ sur 10 ans sous forme de rente mensuelle.

PLUS Taux d'intérêt bonis de 1/8% • 1/4% • 1/2% OU 1%

Vous pourriez obtenir jusqu'à 4 995 \$ de plus en intérêts accumulés sur un dépôt garanti, réaliser des économies d'intérêts allant jusqu'à 8 765 \$ sur une hypothèque résidentielle ou 1 575 \$ sur un prêt personnel. (Voir modalités de calcul des gains.)*

Entrez dès aujourd'hui dans l'une de nos succursales pour tous les détails et participez au concours.

* Minimum 1 000 \$ sur 1 an. Maximum 99 999 \$ de 1 à 5 ans — Maximum 200 000 \$ de 1 à 5 ans
† Maximum 50 000 \$ excluant les marges de crédit personnel

99 999 \$ sur un dépôt garanti si investi sur 5 ans, avec un intérêt boni de 1%. 200 000 \$ sur une hypothèque résidentielle si amortie sur 25 ans avec un terme de 5 ans et un taux d'intérêt de 11% réduit à 10%. 50 000 \$ sur un prêt personnel payable sur 5 ans avec un taux d'intérêt de 15,5% réduit à 14,5%. Selon le nombre de billets en circulation, vos chances de gagner un des taux d'intérêt bonis est de l'ordre de: 1/37 pour 1/8%, 1/69 pour 1/4%, 1/178 pour 1/2%, 1/535 pour 1%.

LE CONCOURS PREND FIN LE 18 NOVEMBRE 1989

Sherbrooke
75 Wellington N.
563-4011
455 King ouest
822-9555
2727 King ouest
566-6212

SHERBROOKE TRUST
Membre du groupe **TRUSTCO GENERAL**

Place Belvédère
563-3447
Carrefour de l'Estrie
563-3331

Profitez de la vie

...en profitant
d'un taux de
crédit fixe de

10,9%*

POUR 4 ANS

**sur une sélection de
voitures et de camionnettes
GM 1990
et années précédentes.**

AUCUN MONTANT LIMITE

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE

**Chevrolet Beretta
Pontiac Tempest
Chevrolet Corsica**

**Pick-up Chevrolet S-10
Pick-up GMC S-15**

**Chevrolet S/T Blazer
GMC S/T Jimmy**

Ça, c'est GM aujourd'hui



TOTAL^{MC}

**G A R A N T I E
D E 3 A N S / 8 0 0 0 0 K M**

* Le taux de crédit de 10,9% s'applique à tous les modèles neufs ou de démonstration 1990, 1989 et année précédente achetés à partir du stock d'un concessionnaire. Certains modèles ne sont pas nécessairement disponibles immédiatement à partir du stock du concessionnaire. Cette offre s'applique aux véhicules suivants: Beretta, Tempest, Corsica, pick-up Chevrolet S-10/GMC S-15, Chevrolet S/T Blazer et GMC S/T Jimmy. Offre en vigueur pour un temps limité à compter du 10 octobre 1989 pour les achats au détail seulement. Les commandes pour les parcs sont exclues. L'acheteur sera tenu de payer les taxes de vente applicables, y compris la taxe fédérale d'accise, les frais d'immatriculation et de transport au moment de l'achat. L'offre est réservée aux acheteurs au détail admissibles qui financent leur achat pour une durée maximale de 48 mois/minimale de 12 mois auprès de GMAC. GMAC peut exiger de verser un acompte. Toutes les demandes de crédit devront être approuvées par GMAC. Voir un concessionnaire GM participant pour obtenir plus de renseignements sur cette offre et sur les économies que vous pourriez réaliser avec les contrats de location grâce à Location Plus^{MC}. Renseignez-vous aussi sur notre Programme pour les diplômés universitaires et les autres offres présentement en vigueur touchant à d'autres modèles GM. Tous les détails chez votre concessionnaire GM participant.